

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et gendarmerie pour la zone de défense  
et de sécurité Sud

**Décision n° 38198 du 6 juillet 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud**

NOR : INTJ1512175S

Le commandant de la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 76149 du 3 décembre 2014 (NOR : INTJ1424065S),

Décide:

Article 1<sup>er</sup>

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1<sup>er</sup> août 2015:

**Brousse, Bernard** Nigend : 127 024 Numéro de livret de solde : 5 280 826

Article 2

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> août 2015:

**Donate, Frédéric** Nigend : 194 182 Numéro de livret de solde : 8 049 733

**Fournier, Cédric** Nigend : 307 849 Numéro de livret de solde : 8 091 520

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juillet 2015.

*Le général de corps d'armée,  
commandant la région de gendarmerie de Provence-Alpes-Côte d'Azur  
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Sud,*

D. GALTIER